

Rentrée norrmaliennne 1957

Elle était arrivée au courrier de l'après-midi (normal en ce temps-là le facteur sonnait toujours deux fois). Une grosse enveloppe de papier kraft, épaisse, couverte de tampons administratifs ; une de ces enveloppes qui ordinairement faisaient peur quand on craignait de s'être trompé dans sa déclaration d'impôts ou qu'on était en retard pour le paiement du dernier loyer. Une de ces enveloppes dont on réservait l'ouverture à mon père en guettant sa réaction au froncement de ses sourcils qu'il avait noirs et épais. Sauf que, cette fois, c'est à moi qu'elle était adressée. Pas d'erreur, c'était bien ce qui était écrit sur l'enveloppe :

**Mademoiselle Hélène Geneviève Cabanis
2 Rue de Châteaudun
Alger**

Assises devant la table de la salle à manger, ma mère et moi, avons longuement tourné et retourné l'enveloppe : fallait-il l'ouvrir tout de suite ou bien attendre ce soir et le retour de mon père et déjà ma mère me regardait d'un œil soupçonneux ... Finalement nous l'avons ouverte pour en sortir une grosse liasse de papiers imprimés attachés par une agrafe.

Le premier feuillet, à en-tête de l'Académie, confirmait ma réussite au concours d'entrée à l'école normale d'institutrices d'Alger, précisait mon rang d'admission et comportait une petite phrase de félicitation de l'inspecteur d'académie sous couvert du secrétaire en chef, pour lequel le deuxième ou troisième secrétaire adjoint... avait dessiné son paraphe dûment recouvert du tampon de l'Académie apparemment authentique. Nous avons poussé ma mère et moi un soupir de soulagement.

Le deuxième feuillet précisait que désormais ayant le statut d'élève-maîtresse et donc appartenant à la fonction publique, je serai considérée comme boursière et que mes frais de scolarité seraient pris en charge par l'éducation nationale. Le visage de ma mère s'éclaira. La suite précisait que, en compensation, je m'engageais, une fois mes études terminées et mon diplôme d'institutrice acquis, à demeurer dix ans au service de la Nation. (Découper, compléter, signer le contrat ci-dessous et renvoyer à qui de droit...) Mais qu'est-ce que dix ans de sa vie quand on a quinze ans et que tout ça paraît si loin !

Le paquet de feuilles suivant semblait décrire jusque dans les moindres détails le règlement intérieur de l'école normale et de son internat. Nous remîmes à plus tard sa lecture attentive...

Et là nous arrivâmes au cœur de la chose...Le Trousseau de la parfaite normalienne.

Trousseau, le mot ne m'était pas inconnu : ma grand-mère en rangeant sa belle armoire lingère évoquait quelquefois les pièces de draps ou de nappes qu'elle avait patiemment acquises, confectionnées, brodées au temps de sa

jeunesse et ma mère, de son côté ne manquait pas de faire remarquer, à l'occasion, que tel revers de drap, telle serviette venait de son propre trousseau et avaient été brodés par ses soins. Mais, en dépit des traditions, ni mon aïeule ni ma mère n'avait eu encore l'audace d'évoquer mon propre trousseau. Et voilà que comme une jeune mariée de l'éducation nationale, comme une jeune nonne laïque entrant au couvent, je devrais m'occuper d'un trousseau !

Et c'était quoi d'abord ce trousseau ?

1- L'Uniforme : -jupe plissée bleu-marine (tissus, longueur non précisés),
-chemisier blanc à manches et col Claudine. Pas de problème : ma mère qui depuis toujours avait confectionné pour elle et pour nous des dizaines de ces jupes et de ces cols, saurait faire.

- cape de laine aussi bleu-marine. (Celle-là il faudrait, je le crains, l'acheter)

2- Le Linge : - six serviettes de toilette moitié éponge, moitié nid d'abeille

3- Les draps : pour eux pas de problème, on prendrait dans le stock familial

4- Une robe de chambre, deux pyjamas...Et les ennuis commençaient ; des pyjamas ! Mes sœurs et moi n'avions jamais eu que des chemises de nuit découpées dans de vieux draps par ma grand-mère et assez informes malgré des tentatives d'enjolivures à coup de dentelles et de broderies, elles aussi récupérées. Alors des pyjamas ! D'abord les filles étaient toujours interdites de pantalons, ensuite ma mère n'ayant eu que des filles ne s'était jamais risqué à coudre le moindre pantalon. À acheter également donc.

5- Mais le clou de l'affaire nous attendait en bas de page : Six serviettes de table FOND BIS RAYÉES VERT...

Ma mère et moi nous nous regardâmes : c'est quoi bis ? Je dis : beige ou grège ? Ma mère avança blanc cassé, ivoire, coquille d'œuf ? Nous allâmes chercher le vieux dictionnaire Larousse. BIS : mot d'origine inconnue, couleur gris brunâtre. Nous étions bien avancées. Sans parler du caractère discriminant de ce qualificatif en âtre...

Et c'est comme ça qu'un après midi du mois d'août 1957 ma mère et moi, nous partîmes à l'aventure, du côté de l'avenue de la Marne et de la rue d'Isly, visiter les boutiques à la recherche des pièces destinées à compléter mon trousseau.

On a commencé par ce havre de tentations bourgeoises qu'étaient, certaines d'entre vous s'en souviennent peut-être : Les Dames de France. Il y avait là, dans une ambiance feutrée, surveillés par de jolies vendeuses (en uniforme elles aussi !), des comptoirs de toutes sortes: parfumerie, maroquinerie, lingerie... c'est dans ce dernier que nous avons déniché les pyjamas (ma mère ne manquant pas de s'indigner du prix outrageusement élevé de ces chiffons destinés essentiellement à la nuit et donc à ne jamais être remarqués par quiconque), et que, apercevant, dépassant de sous une pile, un morceau de tissus « bis » et vert nous crûmes être sauvées. Las ! ce n'était que des mouchoirs. Je vous épargne le nombre considérable de magasins que nous visitâmes ensuite à la recherche des fameuses serviettes. Tantôt elles étaient à peu près bis mais pas vertes, tantôt il y avait bien du vert mais des fonds autrement colorés, ou bien il y avait bien des rayures vertes sur fond écru mais la forme en était rectangulaire et, bien sûr, on ne confond pas les torchons avec les

serviettes. Ce n'est qu'en fin d'après-midi, que, épuisée, ma mère s'est résignée à acheter six serviettes au fond indéterminé, vaguement grisâtre quadrillé de fines rayures vertes. Après tout, les carreaux ne sont jamais que des rayures qui s'entrecroisent ! Elle n'avait cependant pas la conscience tranquille, craignant que ce manquement, oh combien involontaire, aux directives des autorités, ne vienne compromettre la toute jeune carrière de sa progéniture dans l'éducation nationale.

Ces serviettes fond bis rayé vert ou plutôt quadrillé vert m'ont accompagnée longtemps. Je les ai traînées en classe prépa, et même au-delà. Finalement elles étaient laides mais solides ! avec une autre horreur de mon trousseau, la robe de chambre (elle, fond jaune rayé gris, la moins cher du lot proposé, inusable également), elles constituent dans ma mémoire comme un petit sourire de ma jeunesse.

Hélène

